Défense des Intérêts Généraux de l'Agriculture Martiniquaise

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT ?

Si j'ai posé ma candidature dans la deuxième circonscription, c'est parce que j'ai constaté premièrement que plus d'un tiers de la population s'y trouvait ; deux zones de petits planteurs étaient concernées : le Lamentin et Saint-Joseph.

La majeure partie des organismes de la profession y ont leur siège et tiennent leurs assemblées. Mais une des raisons principales de ma candidature vient du fait que les petits agriculteurs n'ont pas les moyens de se faire entendre, voire de se défendre.

Le prix de la tonne de canne dont le revient est sensiblement plus élevé chez les petits planteurs, pour un même département, varie d'environ 23 francs d'une usine à une autre, et d'une distillerie à une autre, sans que le prix le plus fort puisse permettre au petit planteur de réaliser son pouvoir d'achat.

Dans ces conditions, beaucoup de petits planteurs sont condamnés à disparaître, le SMIC est sans cesse relevé, c'est que le coût de la vie augmente, les charges sociales aussi, le prix des produits également, par conséquent le prix de revient de la tonne de canne est de plus en plus élevé.

La seule chose qui ne bouge pas et qu'on ne veut pas qui bouge, c'est le prix payé aux planteurs. Quand on parle d'exploitation de travailleurs, dans quelle catégorie place-t-on le petit agriculteur, qui vit mal pour que d'autres vivent mieux ?

Quel candidat élu ou faisant acte de candidature a décidé de prendre en main cette situation ?

Il est vrai que les petits agriculteurs ne sont pas assez nombreux pour faire basculer une situation politique dont l'enjeu n'est que la situation confortable que vise le candidat — ou son ambition personnelle ou encore un changement de statut.

Entre temps, il faut vivre ! Pour le moment, le petit planteur paye les frais d'une certaine manière de « faire » et de « voir » en politique, plus tard il en fera davantage les frais car c'est sur lui que repose la vie de la collectivité.

Pour ma part, je tiens à accomplir un devoir qui ne risque certainement pas de conduire les Martiniquais vers une situation où ils crèveraient de faim pour un moment d'inconscience.

Georges DESCIEUX

I. A. St-Paul